



Organisation du reveillon et soirée à thème

Par **mike33**, le **12/10/2015** à **23:41**

Bonjour,

Nous sommes deux auto entrepreneurs. Un dans l'évènementiel et l'autre en tant que restauration rapide possédant une licence petite restauration et petite licence à emporter pour snack ambulant exerçant l'été. En tant que auto entrepreneur dans la restauration rapide, j'ai également effectué un stage d'hygiène alimentaire et possède mon permis d'exploitation. Nous avons projet d'organiser le réveillon de la saint sylvestre puis quelques soirée à thème tel que soirée choucroute et autres.

Je souhaiterais connaître les démarches à effectuer.

Nous ferons également appel à un traiteur pour une partie du repas tel que le plat principal (plat chaud). Les entrées froides et desserts seront gérés par nous même.

Faut il que je rajoute une activité traiteur en plus de restauration rapide au niveau de la chambre du commerce ou cela suffit t'il ? Devons nous déclarer à la sous préfecture ?

Merci d'avance de votre renseignements.